

COMITE CONSULTATIF ENVIRONNEMENT N°4
REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2009

Date	28/09/09
Objet	Comité Consultatif Environnement
Présents	<p style="text-align: right;">Patrice GENTRIC <i>Président du Comité</i> <i>Maire adjoint en charge des Finances et du Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;">Michel LAVAL <i>Vice Président du Comité</i> <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;">Jean Jacques GRESSIER <i>Maire adjoint en charge de l'Urbanisme, du Cadre de Vie et des Anciens Combattants</i></p> <p style="text-align: right;">Alain MESTRE <i>Association Joinville Écologie</i></p> <p style="text-align: right;">Pierre BOUCHER <i>Association de Sauvegarde de l'Environnement de Polangis</i></p> <p style="text-align: right;">Pascal BENVENISTE <i>Association Européenne éco-environnementale</i></p> <p style="text-align: right;">Odile SEGURET <i>Directeur de cabinet</i></p> <p style="text-align: right;">Michelle MONANGES <i>Chargée de Mission Développement Durable</i></p> <p style="text-align: right;">Clément LEROY <i>Directeur Général des Services</i></p> <p style="text-align: right;">Alain LEMEUR <i>Directeur des Services Techniques</i></p>
Absents excusés	<p style="text-align: right;">André BIZEUL <i>Conseiller municipal, délégué à la Sécurité</i></p> <p style="text-align: right;">Michel CASTEL <i>Association Palissy Petit Parc</i></p>
Absents	<p style="text-align: right;">Benoît WILLOT <i>Conseiller Municipal (Liste « Joinville en mouvement »)</i></p> <p style="text-align: right;">Areski OUDJEBOUR <i>Conseiller Municipal (Liste « Pour Joinville ensemble et unis »)</i></p>

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION N°3 DU 09/06/2009

Approbation du compte rendu du dernier comité à l'unanimité des membres présents.

2. DEPLACEMENTS DOUX

Schéma Directeur des Circulations Douces – PHASE 2 -

Diaporama présenté par Monsieur Philippe ARNAUD, chargé de projet à AM Environnement:

- Objectifs poursuivis par le schéma directeur
- Proposition du CODRA
- Principes d'aménagement pour les secteurs de circulation apaisée
- Plan de phasage des itinéraires à aménager
- Propositions d'aménagements programmés à court terme (2009 - 2011)
- Propositions d'aménagements programmés à moyen terme (2012 – 2015)
- Propositions d'aménagements programmés à long terme(> 2015)
- Recommandation techniques pour l'aménagement des itinéraires (traversées carrefours, stationnement, revêtement,....)

Avant engagement de la discussion, Monsieur Boucher souhaite que les remarques exprimées par l'ASEP soient reprises dans le schéma directeur des liaisons douces. Le document fourni par l'ASEP est joint à ce compte rendu.

La discussion s'engage sur les propositions du Schéma directeur.

Michel Laval demande, dans le cadre de la présentation, que la rue Beaubourg figure comme itinéraire de transit. Une proposition est faite dans le document p.6, mais les négociations avec la ville de St Maur doivent déterminer le meilleur projet possible.

Propositions d'aménagements programmés à court terme (2009 - 2011)
Rampes Jean Mermoz- présentation du projet -

Michel Laval estime que le Schéma devrait prévoir une limitation à 30 km/h de toutes les voiries communales. Il indique que certaines voies départementales qui ne sont pas des itinéraires principaux comme la RD186 ou la RD4 devraient elles aussi passer à 30 km/h. Il pense au quai du Barrage et aux rampes Mermoz.

Patrice Gentric demande au bureau d'études de le noter dans le schéma directeur..
Les membres du comité n'émettent aucune objection sur la proposition d'aménagement.

Quai de Polangis - présentation du projet -

Arnaud Philippe précise que c'est une première présentation sachant qu'un concours d'architectes paysagistes va être lancé dans les semaines qui suivent.

Clément Leroy signale que le vrai enjeu du projet sera le sens de circulation, sens unique ou pas. Le thème de la biodiversité sera un thème à aborder dans le cadre du concours.

Michel Laval propose la coopération de son association afin d'être associé au choix des essences végétales à planter
Propositions d'aménagements programmés à moyen terme (2012 – 2015)

Rue H. Pinson- présentation rapide du projet –
Pas d'objections de la part des membres du comité.

Avenue J.F. Kennedy – Allée de la Voute - présentation du projet -

Le problème de la vitesse et du nombre important des véhicules à cet endroit pose problème pour la circulation des modes doux. Plusieurs solutions peuvent être envisagées, telles : un pincement des voies à l'entrée de l'allée de la Voute, un feu d'appel piétons au niveau du terre plein central, ... Clément Leroy suggère d'associer le Conseil Général du Val de Marne à la réflexion, étant donné que ce projet fait partie intégrante d'un itinéraire prioritaire du SDIC (N°16 Tour de Marne).

La présentation des autres propositions d'aménagement à moyens et long terme ne soulève pas de d'objection particulière.

Michel Laval constate que le projet a bien évolué et qu'il doit être présenté devant le Conseil Municipal qui doit acter ce schéma directeur des circulations douces. Clément Leroy pense qu'il faut le simplifier et le reprendre peu sur la forme mais pas sur le fond.

Alain Mestre désire un point sur les travaux de Vélib'.

Alain Lemeur l'informe des quelques problèmes avec EDF, en tout état de cause Vélib' sera en fonctionnement avant fin septembre.

Patrice Gentric souhaite que la phase définitive du Schéma Directeur soit présentée au prochain comité.

3. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Michelle MONANGES informe le comité de ses démarches auprès de la Ville de Paris . Nous sommes en attente des réponses de Mme Gruber, sur les dates que nous lui avons proposées, afin d'organiser la présentation du Plan Climat de la Ville de Paris. La ville de Joinville quant à elle avance sur le cahier des charges pour la réalisation d'un Bilan Carbone. A cet effet Clément Leroy propose la création d'un groupe de travail spécifique sur le Bilan carbone. Alain Mestre offre sa participation. L'objectif est de travailler plus efficacement qu'en réunion plénière.

Information sur la réalisation d'une thermographie aérienne

Dans le cadre du groupement de commandes des communes de Vincennes, Saint Mandé, Fontenay s/bois , Le Perreux sur Marne et Joinville le Pont, pour la réalisation d'une thermographie aérienne, des problèmes ont surgis quant à la grille de répartition des montants estimatifs, il a donc été demandé aux villes de Champigny sur Marne et Saint Maur des Fossés si elles voulaient participer à ce projet. La ville de St Maur a répondu par la Négative et nous sommes dans l'attente de la réponse de Champigny sur Marne, qui ne serait pas défavorable.

Michel Laval demande si cette opération sera présentée au prochain Conseil Municipal du 13 octobre, car se serait une bonne chose pour la légitimité du comité, qui n'est pas reconnu en tant que tel par la rumeur.

Clément Leroy dit que le comité a été mis en place que depuis 8 mois et que nombre d'actions ou démarches sont engagées ou en cours : Schéma directeur des circulations douces, administration eco-responsable, thermographie aérienne, bilan carbone, construction de bâtiments H.Q.E., bennes aux GNV pour le ramassage des OM, embauche d'un ambassadeur du tri , ...c'est déjà un bilan plutôt positif.

Dans le cadre du PCT Michel Laval fait une suggestion pour que le public touche du concret. Il est possible que la ville fasse un stock d'ampoules basse consommation et propose aux riverains de changer leurs ampoules à filament contre celles ci, en fonction de leurs avis d'imposition. La Ville de Paris a engagé une démarche similaire.

Patrice Gentric n'est pas sur que ce soit le rôle de la ville d'assurer ce genre de prestations. De plus les ampoules basses consommation ne sont pas à l'abri de toutes critiques (radiations, recyclage,...), ce qui est quand même gênant. Pour le problème des lampes basses consommation et leur technologie Michel Laval pense que cela vaut mieux que les ampoules à filament et que pour la population la plus démunie c'est une bonne chose dans le cadre du PCT donc du développement durable

4. HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE (H.Q.E.)

Michel laval souhaiterait que le comité s'implique davantage sur le dossier H.Q.E. de la ZAC des Hauts de Joinville, pas seulement sur les bâtiments publics mais aussi sur les constructions privées.

Patrice Gentric lui répond que la ZAC des Hauts de Joinville est un ensemble, à la fois sur la densité et à la fois sur la performance environnemental du bâti, et qu'elle ne sera donc pas examinée construction par construction au comité, mais il n'y a aucune raison que l'on en discute pas dans sa globalité notamment sur le cahier des charges de cession des terrains qui comportera le volet environnemental de la construction.

Une discussion s'ensuit sur les délais de l'enquête publique (19/10 au 04/12/2009)

5. ANTENNES RELAIS

Le comité est informé de la participation de la ville en tant que ville pilote pour les antennes relais à faibles émissions(0,6 v/m), mais dans l'immédiat nous sommes en attente de la sélection.

Une discussion s'ensuit sur le courrier de L'ASEP à la mairie

Pierre Boucher demande si toutes les antennes du 80/82 avenue G. Moquet sont actives. Il lui est répondu par l'affirmative et que des demandes de mesures ont été exprimées auprès de SFR.

Alain Mestre pense que la commune devrait réaliser une cartographie des champs électromagnétique de la Ville en faisant appel à un BE indépendant. Clément Leroy demande quel serait le but de cette cartographie puisque les niveaux réglementaires actuels seront nécessairement respectés et que la commune n'a pas de moyens réglementaires pour faire pression sur les opérateurs. Michel Laval dit que cela permettra de rendre transparent le débat.

6. QUESTIONS DIVERSES

Une discussion est engagée sur les récupérateurs d'eau de pluie et les possibilités de mise en place de subventions pour les riverains.

Michelle Monanges informe le comité des animations lors de la quinzaine du développement durable du 31 octobre au 13 novembre prochain.

Prochaine réunion du comité le LUNDI 2 NOVEMBRE 2009 – 18 H 30 / 20 H 30.